

La rencontre régionale sur la santé, organisée par l'URAF le 5 octobre 2015, a permis de témoigner de notre observation sociale des pratiques de santé en Alsace. Extraits de la conclusion du rapport d'enquête :

« Les usagers sont réceptifs à une politique de santé qui s'oriente vers la prévention, l'accès aux droits et l'innovation. Soucieux de leur santé, ils ne sont pas dans l'hyper consommation. Ils ne sont pas dans une quête effrénée de médicaments. Ils sont conscients qu'ils ne doivent pas tout attendre de notre système de protection...

Si l'offre de soins est réelle en Alsace, des améliorations seraient à entreprendre, en veillant à ce qu'elles ne génèrent pas d'exclusions sociales, en s'assurant qu'une information transmise auprès des publics soit bien une information reçue et comprise. L'usager est isolé face à des procédures plus complexes. Le risque est réel de voir certains groupes sociaux (les retraités en milieu rural, les travailleurs pauvres, les bénéficiaires des minimas sociaux, les allocataires des aides sociales,...) passer en dessous des radars des droits à la santé.

Les indicateurs de qualité du système de soins doivent inciter tous les acteurs de santé (professionnels et représentants des usagers) à pousser plus loin l'évaluation de la politique de santé. Cette évaluation est à mener dans un cadre commun de concertation et d'amélioration, dans l'esprit d'une démocratie sanitaire vivante et moderne, dans l'intérêt de tous et donc avec une attention particulière et soutenue à l'égard des plus fragiles. »

Quoi de neuf à l'Udaf Bas-Rhin ?

Réseau départemental d'accompagnement des parents : des forums près de chez vous

réseau d'accompagnement des PARENTS Afin d'oeuvrer activement en faveur de l'interconnaissance et de permettre l'échange des acteurs de l'accompagnement des parents, des rencontres-forums sont organisées sur vos territoires. L'objectif est de créer des points de convergence, des carrefours pour rendre lisibles les actions et les missions de chacun, pour réfléchir ensemble et comprendre comment se compléter, s'enrichir mutuellement.

Territoire de l'UTAMS Sélestat	Le 12 novembre 2015 De 9h-12h Salle Ste Barbe à Sélestat
Territoire de l'UTAMS Wissembourg	17 novembre 2015
Territoire de l'UTAMS Molsheim	26 novembre 2015 UTAMS de Molsheim
Territoire de l'UTAMS Haguenau	1 ^{er} décembre 2015
EMS Eurométropole de Strasbourg qui regroupe les UTAMS Cus Sud et CUS Nord ainsi que toutes les unités territoriales de la ville de Strasbourg	Fin 2015 Début 2016

Pour toute information complémentaire sur les forums et le Réseau, vous pouvez adresser vos demandes à l'adresse suivante : **animation@reseaudesparents67.fr**

Nous comptons sur votre participation afin de construire ensemble un Réseau permettant à chaque parent de trouver sa réponse tout au long de son parcours et en toute autonomie.

Proposer un évènement ou une action, solliciter un financement pour vos projets : vous retrouverez toutes les informations utiles sur le site du Réseau : **www.reseaudesparents67.fr**

La santé en Alsace, un défi pour tous

L'UNAF Alsace, réunissant les UDAF du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, a organisé lundi 5 octobre 2015 une rencontre régionale **La santé en Alsace, un défi pour tous**. Elle a rassemblé 70 personnes à la Maison de la Région à Strasbourg. Le Président du Régime Local Alsace-Moselle et de la CRSA a présenté un état des lieux de la santé dans la région, les évolutions de la démocratie sanitaire et l'accès économique aux soins pour les plus pauvres. L'UNAF a rendu public les conclusions d'une enquête qu'elle a menée sur les pratiques de santé des Alsaciens. Une table-ronde a ensuite réuni des professionnels de la santé (médecins généralistes, psychologue) pour confronter ces constats aux situations qu'ils rencontrent avec leurs patients. Cet événement, organisé en partenariat avec le CISS, a été conclu par Pierre-Marie Lebrun (UNAF). Il s'est déroulé dans les locaux de la Maison de la Région à Strasbourg et a bénéficié du soutien de l'ARS et de la CRSA Alsace. Extraits de la conclusion en éditorial.

Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS)

La commission CCAS va mener le 15 octobre une dernière formation « Agir dans le CCAS de ma commune » à Mackenheim, sur sollicitation de son CCAS. L'ensemble des CCAS de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim a été convié. Ensuite, la commission entamera le 24 novembre un nouveau cycle de formations en direction des délégués familiaux et membres élus et nommés des CCAS. Deux thématiques y seront abordées : les mesures de protection juridique des majeurs et la situation des aidants familiaux. Véronique Passemar, cadre du service juridique, y est associée en tant qu'intervenante. Sur invitation (formation réservée aux délégués familiaux dans les CCAS du Bas-Rhin)

Les services de l'UDAF font leur évaluation

La réunion plénière des salariés de l'Udaf a eu lieu le 28 septembre 2015 au Centre Culturel Saint-Thomas à Strasbourg-Robertsau. Elle a porté notamment sur l'évaluation interne. La démarche d'évaluation interne est une obligation pour les services. Ceux-ci doivent, d'une part, évaluer eux-mêmes la qualité des prestations délivrées - c'est l'évaluation interne - et communiquer les résultats à l'autorité ayant délivré l'autorisation.

Exposition de l'UNAF au mémorial Charles de Gaulle : 70 ans de politique familiale et d'engagement pour les familles

Le 4 octobre 1945, le Gouvernement provisoire de la République, dirigé par le Général de Gaulle créait la Sécurité sociale, définie alors comme « la garantie donnée à chacun qu'en toutes circonstances, il disposera des moyens nécessaires pour assurer sa subsistance et celle de sa famille dans des conditions décentes ». La même année, l'UNAF et les UDAF étaient constituées pour défendre les intérêts de l'ensemble des familles, au sein des caisses de Sécurité sociale et de tout organisme définissant des politiques concernant les familles. Afin de célébrer ce double anniversaire, l'UNAF présente, du 5 au 15 octobre 2015, une exposition retraçant « 70 ans de politique familiale et d'engagement pour les familles » au Mémorial Charles de Gaulle à Colombey-les-deux-Eglises (52).

70 ans de politique familiale Cette exposition recense donc à travers 10 grandes périodes, les étapes clefs de l'évolution du droit des familles à travers la préparation des lois, la création de prestations, des témoignages de Présidents de la République et de ministres ou encore des prises de position de l'UNAF.

70 ans d'engagement avec et pour les familles

Le 3 mars 1945, le Général de Gaulle, alors chef du Gouvernement provisoire de la République, signait l'ordonnance créant l'institution familiale, organisée autour de l'UNAF et des UDAF, chargées de représenter l'ensemble des familles et regroupant les associations familiales adhérentes. Dans cette France en reconstruction humaine, économique et sociale, la voix des familles, au travers d'une représentation organisée, était ainsi reconnue au sein des institutions de la République.

Depuis 70 ans, l'institution familiale accompagne les évolutions du droit et défend, pied à pied, les intérêts des familles et, en leur sein, ceux des enfants.

Pour Marie-Andrée Blanc, Présidente de l'UNAF : « les familles sont plus que jamais les premières cellules de solidarité et d'éducation des enfants. La représentation des familles est donc toujours aussi nécessaire pour porter leurs voix et défendre leurs intérêts ».



UNE EXPOSITION : « 70 ans d'engagement pour les familles » du 5 au 15 octobre 2015

au Mémorial Charles de Gaulle en partenariat avec l'UDAF de Haute Marne. **UN SITE INTERNET :** www.unaf70ans.com

LA REVUE « REALITES FAMILIALES » : 70 ans d'engagement pour les familles - **Communiqué de presse**

L'UNAF, partenaire de la journée mondiale du refus de la misère organisée par le mouvement ATD-Quart-Monde : «Agissez là où vous êtes»

L'UNAF est partenaire de la journée du 17 octobre du refus de la misère organisée par le mouvement ATD-Quart-Monde sur le thème cette année : «Agissez là où vous êtes». Les équipes de bénévoles se mobilisent à Paris comme dans les autres territoires pour préparer des actions, événements, manifestations et apporter leurs soutiens à cette journée. Ainsi se mettent en place des initiatives autour d'animations, jeux, ateliers, témoignages, repas collectifs... Le réseau peut aussi agir, être porteur d'initiatives locales qui seront relayées au réseau national des partenaires. Pour prendre connaissance des modalités de mise en place de la journée du 17 octobre, **Invitation en ligne, Site à consulter**

Journée Nationale des Aidants 2015, L'UNAF et la MACIF ont rendu public l'étude «Etre aidant et travailler»

A l'occasion de la journée nationale des aidants le 6 octobre 2015, l'UNAF et la MACIF ont révélé les résultats d'une enquête menée auprès des salariés aidants. Une thématique peu connue qui concerne pourtant 15% de la population active. Objectifs : mieux appréhender leurs besoins afin de les aider à concilier vie professionnelle et rôle d'aidant. Très tôt, le groupe Macif et l'Unaf se sont mobilisés sur ce phénomène de société qui concerne de plus en plus de Français et ont fait de la problématique des aidants un engagement dans la durée.

Contact Bas-Rhin : Rosalie Dulck, chargée de mission Udaf pour le Collectif interassociatif d'aide aux aidants familiaux du Bas-Rhin (CIAAF 67), rdulck@udaf67.fr

Des familles actrices de leur santé ? (Observatoire des familles - Note de synthèse n° 7)



Lors de la présentation de la stratégie nationale de santé en septembre 2013, Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, a rappelé que « la famille joue un rôle essentiel dans l'éducation à la santé et dans l'accompagnement des malades ». A l'ouverture du débat sur le projet de loi Santé qui consacre son titre premier à la prévention, l'UNAF a mené l'enquête auprès des familles pour connaître leurs pratiques, leurs ressentis, leurs besoins et leurs attentes.

A télécharger sur :
www.unaf.fr/spip.php?article19030

Être parent immigré en France : Quelle relation avec l'Ecole pour les parents venus de l'étranger ?



Selon l'INSEE, un quart des 166 280 immigrés âgés de plus de 20 ans et arrivés en France en 2012 déclarent vivre en couple avec enfant et 2 % sont parents d'une famille monoparentale. L'UNAF qui représente l'ensemble des familles, y compris les familles étrangères, a réalisé cette étude pour mieux comprendre les réalités vécues par les parents immigrés primo-arrivants, évaluer les causes de leurs éventuelles difficultés d'intégration avec un éclairage sur leur rapport à l'école.

A télécharger sur :
www.unaf.fr/spip.php?article18971

Du côté des mouvements familiaux

Handicap mental : la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg s'engagent

L'Eurométropole de Strasbourg, l'URAPEI Alsace (Union régionale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis) et l'AAPEI de Strasbourg (Association de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis) ont signé une convention de partenariat relative à la certification S3A (accueil, accompagnement, accessibilité handicap mental).

Cette certification fait suite à la remise par le réseau des URAPEI des Victoires de l'accessibilité décernées en 2014 à la Ville et à l'Eurométropole de Strasbourg. Ce trophée récompense les actions exemplaires qui favorisent la prise d'autonomie et la participation des personnes ayant un handicap mental à la vie en société.

La signature de la convention de partenariat s'inscrit dans le programme d'actions de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg pour le handicap mental, notamment des sessions de formation de 250 agents de la Ville et de l'Eurométropole à l'accueil des personnes handicapées mentales en lien avec AAPEI et l'URAPEI.

www.strasbourg.eu/actualites/-/asset_publisher/IG7u/content/handicap-mental-la-ville-et-leurometropole-de-strasbourg-sengagent

Associations Familiales Laïques 67

Accompagnement des femmes vers le retour à l'emploi par l'initiation à l'informatique.

A la recherche d'un emploi, vous voulez vous initier à l'informatique, apprendre à taper un CV, une lettre, faire des recherches sur Internet, communiquer grâce à la messagerie électronique... ?



Les AFL vous proposent une formation courte de 6 semaines, (les lundis, mardis, jeudis, et vendredis de 9h à 11h) avec accompagnement technique et écoute de la personne (sessions par petits groupes de 8 femmes).

Prochaine session :

Du 3 novembre au 11 décembre 2015 (1 groupe) du lundi au vendredi (hors mercredis) de 9h à 11h.

Contact : Magali Fleury Haury

Tél : 03.88.29.06.49 – 27 rue Lavoisier
67200 Strasbourg

Courriel : magali.fleuryhaury@afl67.com

Site : www.afl67.com

Café santé à Benfeld, organisé par l'AGF

C'est dans l'action que la section de Benfeld de l'Association générale des familles (AGF du Bas-Rhin) fête ses 50 ans en organisant, avec l'appui de l'Udaf, un « café-santé », forum ouvert à tous et organisé avec les associations d'usagers de la santé (Maison du diabète, Réseau de Cardio-Prévention d'Obernai - Sélestat, Centre de Formation aux Premiers Secours, Alsace cardio,...). Cet événement aura lieu le 8 novembre. Plus d'informations bientôt sur le site de l'Udaf, www.udaf67.fr, et sur le site de l'AGF du Bas-Rhin, www.agf67.fr

Du côté du Haut-Rhin

UDAF 68 - Haut-Rhin - Le nouveau site de l'UDAF 68 est en ligne

Plus clair et plus attractif, il met en avant la nouvelle charte graphique de l'UDAF 68. Il permet de valoriser les différents services et dispositifs gérés par l'UDAF, ainsi que les activités des associations familiales. Pour le découvrir : www.udaf68.fr

Contact : barthelemy@udaf-68.fr

Conférence ISSM : Que deviennent les enfants placés à l'Aide sociale à l'enfance ?

Jeudi 19 novembre 2015 de 14h à 17h, au Campus de la Fonderie, 16 rue de la Fonderie, à Mulhouse. Organisée par l'Institut Supérieur Social de Mulhouse (ISSM).

Par Sarra Chaied, sociologue.

Inscription en ligne :

www.issm.asso.fr/IMG/pdf/bulletin_d_inscription_2015-2.pdf

Renseignements et inscriptions :

Elisabette Giordani

Tél : 03.89.33.57.91 – Fax : 03.89.59.59.98

Courriel : e.giordani@issm.asso.fr

Site : www.issm.asso.fr

Journée départementale de la parentalité

La co-éducation : quels repères pour les parents ?

Quel accompagnement par les professionnels ?

Mardi 13 octobre 2015 de 8h30 à 16h30, au Centre Europe, 13 rue d'Amsterdam à Colmar.

Organisée par le REAAP 68 avec le soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin.

Ateliers thématiques sur une journée animée par des professionnels de l'éducation et de la santé.

Nombre de places limité, inscription obligatoire.

Programme et bulletin d'inscription :

www.reaap68.com/formations-conferences-partenaires.ws

Renseignements et inscriptions :

Courriel : action-sociale.cafmulhouse@caf.cnafmail.fr

Zoom sur...

SOS PAPA

Rappel du débat et des conclusions du Conseil de l'Europe :

« A l'exception de situation avérée d'abus, de négligence, de violence domestique, la résidence alternée permet de préserver les liens entre parents et enfants ...c'est un droit pour un parent et un enfant d'être ensemble... » relève la rapporteure, Mme Hetto-Gaasch. On sait pourtant qu'en France la résidence alternée souhaitée par un père est toujours accordée par les juges quand les mères y consentent, mais seulement dans 25 % des cas quand les mères s'y opposent, souligne l'association SOS PAPA, qui réitère sa demande que la loi famille, dite APIE, vienne enfin en débats au Sénat et que les sénateurs, tous horizons politiques confondus comme à l'APCE, fassent évoluer cette loi conformément à la résolution du Conseil de l'Europe. L'APCE invite en effet les gouvernements européens à veiller à ce que les pères puissent jouer un rôle égal à celui des mères dans l'éducation de leurs enfants, précisant que le rôle des pères, y compris auprès des enfants en bas âge, « doit être mieux reconnu et valorisé ». Elle recommande des lois assurant « l'égalité effective des parents vis-à-vis de leurs enfants », dans l'intérêt supérieur de l'enfant, (...), la « résidence alternée » des enfants après une séparation, etc... »

Histoire de l'association

SOS PAPA a été créé en 1990 dans la ville de Le Pecq, mais a rapidement mis en place des délégations et des correspondants sur toute la France, avec l'appui d'illustres mairaines, comme Anny Duperrey, puis Evelyne Sullerot, Académicienne, auteure et historiquement reconnue parmi les premières féministes, à l'origine de la création du Planning Familial.

L'association insiste bien sur le fait que son action est dénuée de tout esprit sexiste ou revanchard. Sa démarche est avant tout de venir en aide aux parents – surtout des pères et aussi parfois des mères – souvent démunis devant des injustices flagrantes. De façon primordiale, il s'agit de rétablir l'égalité des chances pour tous les enfants, à avoir un lien satisfaisant, c'est-à-dire équilibré, avec leur deux parents (droit affirmé dans la Convention des Droits des Enfants.

Pourtant aujourd'hui, beaucoup de séparations entre des conjoints se traduisent encore par une séparation douloureuse avec l'un des deux parents, et le plus souvent avec le père. « Même si le législateur a tenté de promouvoir la pacification du divorce, la résidence alternée puis la médiation familiale... des résistances énormes subsistent, explique Fabrice MEJIAS, Président national de l'association. En cette fin de quinquennat, il appartient à l'ensemble de la classe politique de procéder à la réforme législative qui s'impose pour cette cause – simplement humaine... L'enfant ne peut pas être divorcé de l'un ou l'autre de ses parents et pas davantage contraint à des choix impossibles. » SOS PAPA prône « la déjudiciarisation du divorce et soutient les (rares) lois, tel le projet de loi actuel sur la Résidence Alternée de plein droit, qui prennent en compte l'évolution de la famille, les intérêts réels de l'enfant et l'égalité des droits de chacun des parents, conduisant à l'apaisement des tensions de la séparation et imposant des limites à l'arbitraire des magistrats dans les procédures où l'obscurantisme social et le sexisme peuvent influencer gravement sur les décisions rendues. »

Contact dans le Bas-Rhin :

SOS PAPA ALSACE

Dominique BAYLION delegation67@sospapa.net

Contact en semaine: 09.53.64.77.95

(entre 20 h et 21 h)

Permanence 1er samedi du mois 9h – 12h

Maison des Associations à Strasbourg

Informations diverses

Appel à projets de la Fondation de France

Accompagner les enfants et leurs familles en difficulté

La Fondation de France a choisi de soutenir les actions de prévention qui visent à l'épanouissement des enfants et accompagnent leurs familles, en tenant compte de la complexité de leurs conditions de vie. Il s'agit par là aussi de promouvoir un travail de collaboration entre les adultes qui ont en charge leur développement : parents, mais aussi acteurs professionnels et bénévoles des différents secteurs sanitaire, social et éducatif.

Date limite de dépôt des dossiers avant le 15 novembre 2015.

Télécharger l'appel à projets et le dossier de demande de subvention :

www.fondationdefrance.org/Nos-Aides/Vous-etes-un-organisme/Solidarite-avec-les-personnes-vulnérables/En-France/Enfance

Contact : Délégation régionale Lorraine-Alsace
10, rue Sainte-Marguerite
67083 Strasbourg cedex
Tél. : 03.88.22.78.68
Courriel : lorraine@fdf.org

Ouvrons-la !

La Ville de Strasbourg lance cet automne une Bourse aux Idées : « Ouvrons-là ! »

(candidature jusqu'au 22 octobre 2015)

Vous voulez : Créer un outil pour une expression libre et citoyenne des jeunes ? Eveiller au regard, à l'oreille et l'esprit critique des jeunes ? Former les jeunes à la vérification des sources d'information ? Accompagner les jeunes dans une analyse critique des médias et de la presse ?

Présentez votre idée, votre initiative, votre projet à la Mission Jeunesse de la Ville,
laurence.mouler@strasbourg.eu - tel.03 68 69 52

Logement : nouvelle plateforme Mon Chez Moi

Le ministère du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité vient de mettre en place un portail unique d'information sur le logement à destination du grand public. Il s'adresse à la fois aux locataires et aux propriétaires et réponds aux questions les plus courantes sur les dispositifs et la réglementation, essentiellement celle qui découle de la loi ALUR.

A chaque situation correspondent des services qui répondent aux préoccupations des citoyens.

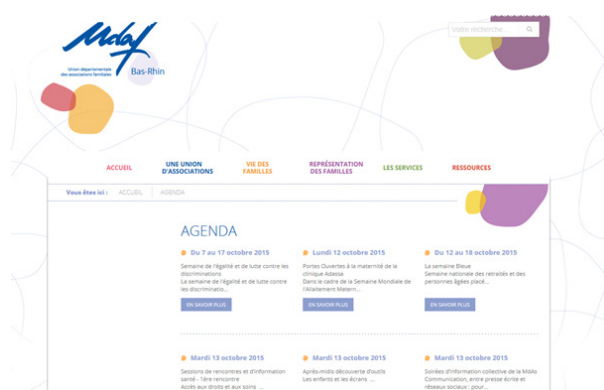
Site : www.territoires.gouv.fr/monchezmoi

Agenda

Retrouvez l'agenda des associations familiales et de leurs partenaires

sur le site de l'Udaf Bas-Rhin :

<http://www.udaf67.fr/fr/agenda.html>



Dossier spécial : Solidarités - Lutte contre les exclusions

« Développer les solidarités afin de prévenir les ruptures de parcours »

L'URIOPSS Alsace a le plaisir de vous convier à une prochaine manifestation sur le thème de la SOLIDARITE qui se déroulera le Mercredi 25 novembre 2015. L'objectif est de rendre visible des actions spécifiques et de s'interroger sur d'éventuelles possibilités de réponses à différents échelons du territoire.

Le programme comprend entre autre, des interventions de François SOULAGE, président de la commission Lutte contre les Exclusions de l'UNIOPSS et président du Collectif ALERTE, de Jeanne DIETRICH, présidente du réseau Européen contre la Pauvreté (EAPN France) ainsi que des témoignages d'associations locales sur des actions spécifiques.

Matinée de Solidarité

Mercredi 25 novembre 2015 de 9h-14h30

STRASBOURG Clinique Ste Barbe - 29, rue du Faubourg National

Le programme sur le site de l'URIOPSS Alsace : www.uriopss-alsace.asso.fr

Contacts : 03 88 75 06 34 c.humbert@uriopss-alsace.asso.fr

MIEUX CONNAITRE L'URIOPSS (régional) ET L'UNIOPSS (national)

Historique

Jusque dans les années cinquante, l'hospitalisation et les soins à domicile privés, l'accueil et l'éducation des orphelins, l'éducation des jeunes en difficulté et des personnes handicapées, l'accueil et l'accompagnement des plus démunis étaient presque exclusivement assurés par des oeuvres confessionnelles : congrégations, fondations, associations. En 1951, trois fédérations (de confession catholique, juive et protestante), fortes des missions similaires et conscientes de leurs valeurs communes, décidèrent de se regrouper en fondant l'UROPA : l'Union Régionale des Oeuvres Privées d'Alsace, qui adhère à la tête de réseau national, UNIOPSS. En 2012, L'UROPA se transforme en URIOPSS Alsace, marquant un nouvel élan.

Valeurs

L'Uriopss Alsace affirme la primauté de la personne et le caractère intrinsèque de la non lucrativité dans l'exercice de l'action sociale.

Des valeurs sociétales

- respect des convictions de chacun
- attention particulière aux exclusions de tous ordres
- valorisation de l'identité associative...et du principe de non lucrativité
- transparence financière en matière de gestion des budgets et de l'utilisation des dons collectés

Des valeurs interfédératives

lieu de pluralisme et de solidarité entre les acteurs du domaine d'activité sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif, en recherche de lignes d'actions communes

Un réseau mobilisé pour l'accueil des « migrants » et « réfugiés »

Le réseau des adhérents de l'URIOPSS Alsace se compose de 80 associations, fondations ou fédérations adhérentes, représentant environ 250 établissements ou services. Il accompagne plusieurs dizaines de milliers de bénéficiaires, emploient environ 15 000 salariés et bénéficient du concours de plusieurs milliers de bénévoles. Le secteur associatif du champ social et médico-social est, de par sa nature et sa vocation, soucieux des valeurs de solidarité, en particulier vis-à-vis des plus faibles de notre société. Indiscutablement, le contexte politico-économique met la question de migrants et particulièrement des demandeurs d'asile, sur l'autel des préoccupations majeures actuelles. Consciente de ses responsabilités, l'Uniopss a décidé, lors de son Bureau du 7 septembre 2015, de demander aux adhérents de son réseau, qui regroupent, par le biais de ses unions régionales et par les fédérations, unions et associations nationales, plus de 25 000 établissements du secteur privé non lucratif, de se rapprocher des pouvoirs publics (villes, agglomérations, départements, régions et représentants de l'État) pour proposer leur aide et leur soutien, dans la mesure de leur capacité (recherche de locaux, hébergement, accueil, accompagnement social...) aux initiatives permettant d'offrir à ces personnes un élargissement et une amélioration des conditions d'accueil. La solidarité qui est due à nos concitoyens et pour laquelle les associations réunies au sein de l'Uniopss œuvrent depuis des années, doit pouvoir intégrer un effort supplémentaire pour ces réfugiés ou demandeurs d'asile.

N'oublions pas les autres migrants ! *Communiqué de presse du Collectif Alerte le 26/06/2015*

ALERTE attire l'attention des pouvoirs publics, et des représentants élus de la nation, sur les coûts humains, économiques et politiques qu'entraînent ces situations de précarité sociale auxquelles sont soumises les personnes présentes sur notre territoire et qui, issues de pays en grande difficulté, n'ont pas le statut de réfugiés, et qui, pourtant, ne sont pas expulsables.

Il est urgent de prendre des mesures concernant les formes concrètes qui permettent de respecter l'obligation d'accueil inconditionnel des personnes en détresse, comme cela est prévu dans le code de l'action sociale et des familles.

Rentrée sociale 2015-2016 *Extrait du communiqué de presse du 29/09/2015*

Adaptation de la société au vieillissement, santé, droit d'asile, justice pénale des mineurs..., l'actualité parlementaire en cette rentrée sociale est particulièrement dense. Elle couvre de nombreux secteurs, avec des ambitions fortes affichées. Mais au-delà des effets d'annonce, le souci de ménager des intérêts parfois divergents, renforcé par un contexte économique et budgétaire contraignant, conduit à des choix qui manquent de lisibilité, de cohérence, et finalement d'ambition pour engager les grandes réformes dont notre société a besoin.

Le contexte économique est préoccupant, avec 5,7 millions de demandeurs d'emploi, contexte qui percute le monde de l'action sociale. Nous sommes confrontés à une évolution sociétale, marquée notamment par le creusement des inégalités, creusement qu'aucun discours politique et économique ne saurait justifier.

Sur la question des migrants, le principe de « l'accueil inconditionnel », qui nécessite pour les gouvernants locaux et nationaux d'adapter les moyens mis en œuvre pour faire face à l'arrivée massive de populations. Bien entendu, il n'est pas question que ces actions se fassent au détriment des publics déjà en attente d'un logement ou d'un hébergement. Un public ne peut pas en chasser un autre ! Face à une argumentation politicienne extrémiste, l'UNIOPSS prône une « solidarité, non pas compassionnelle, mais tout simplement humaine ».

« La force d'une société se mesure à la place qu'elle octroie aux plus faibles »

Le point sur les aspects les plus saillants du paysage social en septembre-octobre 2015, vu par l'UNIOPSS, est à retrouver dans la publication intitulée « Rentrée sociale : Enjeux politiques – budgets prévisionnels 2016 ».

URIOPSS Alsace - 80 rue du Neuhof - 67000 STRASBOURG

Tél. : 03.88.75.06.34 - Fax : 03.88.65.80.07